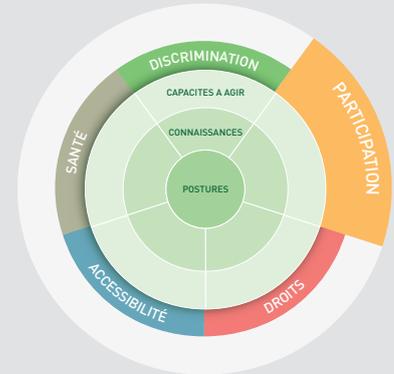


La Boussole dans la pratique: Autodétermination et participation

Renforcer l'autodétermination et la participation sur le terrain grâce au modèle des niveaux

Boussole-CDPH



L'autodétermination renforcée des personnes en situation de handicap est un principe fondamental de la CDPH. Dès lors, comment la mettre en œuvre au quotidien dans les institutions ? Le modèle des niveaux pour l'autodétermination et la participation de Johannes Schmuck constitue un outil utile. Nous vous expliquons comment il fonctionne et comment le mettre en pratique de façon ciblée pour promouvoir et sensibiliser les équipes à l'autodétermination et à la participation.

Dans ce document vous apprendrez :

- Ce qu'on entend par autodétermination dans la CDPH.
- Quelles étapes font partie du modèle des niveaux et pourquoi cet outil est utile sur le terrain.
- Comment utiliser cet outil dans la planification des menus de la semaine, par exemple.
- Comment le mettre en pratique dans l'accompagnement de la vie quotidienne et du travail.
- Comment les institutions, directions d'institutions, les professionnels et aussi les personnes en situation de handicap peuvent utiliser le modèle des niveaux.

CDPH Art. 3 | Autodétermination

L'autonomie individuelle et l'autodétermination des personnes en situation de handicap est une des préoccupations fondamentales de la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH). « (...) L'autonomie individuelle, y compris la liberté de faire ses propres choix, et l'indépendance des personnes » sont mises en avant dans les principes généraux (Art. 3). Le plan d'action des associations CURAVIVA Suisse, INSOS Suisse et vahs souligne lui aussi l'importance de la participation dans le domaine du travail et de l'autodétermination dans sa propre existence.

L'autodétermination dans sa propre vie, cela signifie :

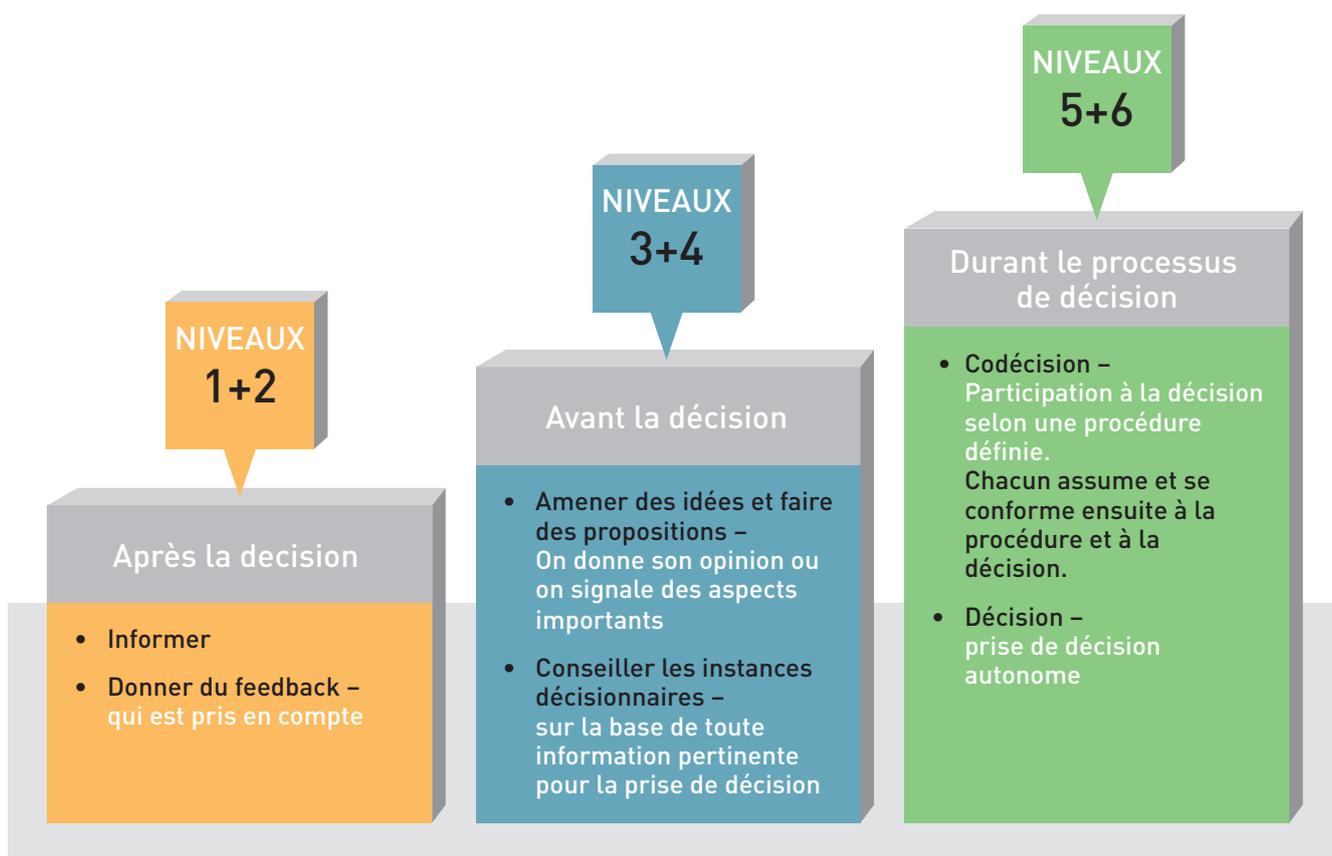
Pouvoir prendre des décisions dans divers aspects de sa propre existence – pas de façon ponctuelle, mais toujours.

Le modèle des niveaux pour l'autodétermination et la participation¹

Comment distinguer les différents niveaux de l'autodétermination et de la participation ?

Le modèle des niveaux pour l'autodétermination et la participation est un outil utile, tant pour les dirigeants et les professionnels de terrain que pour les personnes en situation de handicap. Il permet la distinction entre le degré d'autodétermination et de participation réel et celui souhaité, ainsi que de clarifier les conditions cadres nécessaires.

Le modèle des niveaux peut être utilisé, en équipe ou individuellement, dans toute une série de situations de la vie quotidienne.



¹ Le modèle des niveaux présenté ici a été élaboré par Johannes Schmuck. Il s'agit d'une adaptation de la pyramide de la participation selon Claus Nowak (« Geometrien der Veränderung », 2015) qui concerne les questions de leadership.

Le modèle des niveaux distingue 6 étapes dans l'autodétermination et la participation:



Niveaux 1 et 2: **Informer et donner du feedback**

Il s'agit d'impliquer les personnes concernées, par exemple après qu'un professionnel ait pris une décision.



Niveaux 3 et 4: **Amener des idées et faire des propositions – Aider à la décision**

Il s'agit d'impliquer la personne concernée en amont de la décision, par exemple avec l'aide d'un professionnel.



Niveaux 5 et 6: **Codécider et décider**

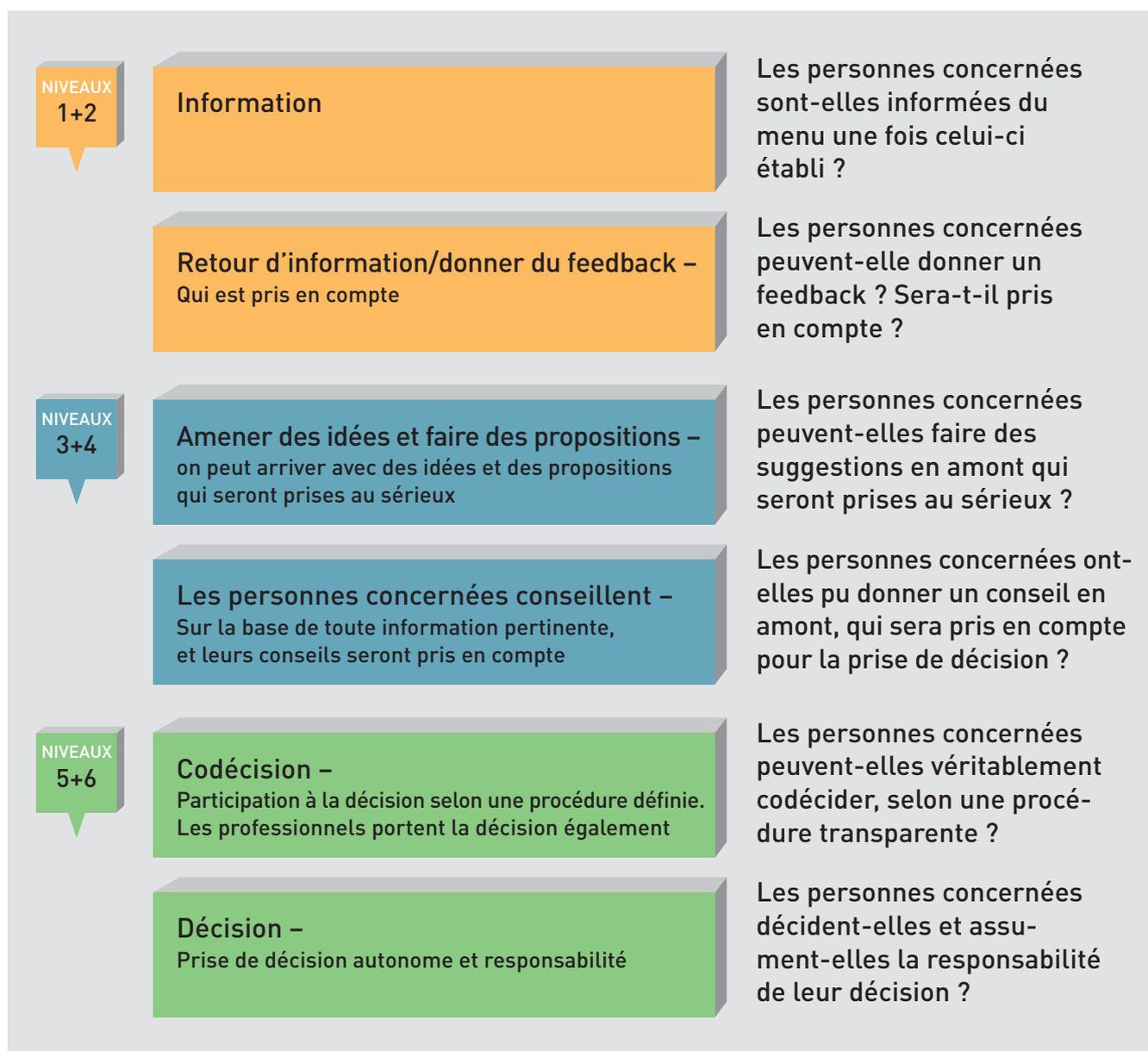
Ici, la décision est celle des personnes concernées.

L'implantation du modèle des niveaux est susceptible de susciter chez certains des peurs ou des préoccupations (par exemple la peur de devoir sans cesse renouveler les décisions du quotidien). Mais c'est précisément parce que ce modèle propose plusieurs niveaux, et pas seulement une vision dichotomique (soit l'un, soit l'autre), qu'il permet d'arriver à des réponses différenciées, ce qui amènera de la clarté. Le quotidien, qui auparavant était vu comme allant de soi sans qu'on ait besoin d'y réfléchir, devient une opportunité de discussion et de négociation. L'autodétermination va de pair avec la prise de responsabilité. Celui qui fait des choix en conscience peut et doit en assumer la responsabilité. Il n'est pas question de prendre des risques inconsidérés. Le modèle des niveaux va favoriser l'expérimentation de choses nouvelles avec un niveau de responsabilité progressif. On apprend par l'expérience. Le rôle des accompagnants ne devient pas superflu, bien au contraire, mais ils se comportent et agissent de manière transparente et compréhensible.

Le modèle des niveaux dans la situation de planification des menus

Comment mettre en évidence les différentes étapes en partant d'un exemple concret du quotidien en institution ?

La planification des menus constitue un exemple.



Les 6 étapes dans l'exemple de la planification des menus

- Lorsque des personnes concernées se voient servir un menu qu'elles n'ont pas choisi, elles se trouvent dans une situation où on a décidé pour elles. Si le menu ne leur plaît pas, elles n'ont pas de choix alternatif.
- Une **première étape** de l'autodétermination et de la participation est franchie lorsque les personnes concernées sont informées de la planification des menus **une fois celle-ci établie** pour elles – par exemple si les menus de la semaine sont affichés.
- Une **deuxième étape** est franchie lorsque les personnes concernées sont invitées à donner leur avis **sur** les menus choisis pour elles, et que leur avis est entendu – par exemple si le chef de cuisine prend la peine de leur demander leur avis et adapte sa planification des menus en fonction de celui-ci.
- Une **troisième étape** est franchie si les idées et suggestions des personnes concernées sont recueillies **en amont** de l'établissement des menus et qu'il en est tenu compte.
- La **quatrième étape** est franchie lorsque le chef de cuisine se laisse conseiller par les personnes concernées **avant** de décider des menus. Par exemple en discutant avec les personnes concernées des avantages et inconvénients d'une planification hebdomadaire.
- La **cinquième étape** est franchie lorsqu'il est permis aux personnes concernées de **participer à la décision**. On fixe les critères de prise de décision ensemble. Ces critères peuvent être, par exemple, la répartition calorique des menus, l'origine des produits (locaux ou non) ou encore les souhaits des personnes qui, par exemple, fêtent leur anniversaire.
- La **sixième étape** est franchie, lorsque les personnes concernées **décident elles-mêmes** des menus et qu'elles en assument la responsabilité. Cela peut par exemple impliquer les décisions suivantes :
 - Certains jours, renoncer à certains plats.
 - Décider de l'endroit où on va manger.
 - Concevoir son propre régime alimentaire.
 - Décider soi-même de ce qu'on considère comme une alimentation de qualité.
 - Décider soi-même des quantités.
 - Revendiquer un plan alimentaire en Facile à lire et à comprendre (FALC).
 - Solliciter une diététicienne pour lui demander des conseils sur des questions précises.

Le modèle des niveaux dans l'accompagnement au quotidien et dans le travail

Quelles autres thématiques inhérentes à l'accompagnement au quotidien et dans le travail pouvez-vous aborder à l'aide du modèle des niveaux ?

Exemples dans la vie **quotidienne**:

- Choix du lieu de résidence
- Choix de l'heure du lever et du coucher
- Choix des colocataires
- Choix de la chambre
- Choix de l'aménagement, des meubles, des équipements techniques
- Choix des prestataires de soins et de santé (médecins, thérapeutes, pharmaciens, etc.)
- Choix des prestataires de services (coiffeur, pédicure, etc.)
- Choix de la destination de vacances
- Choix des activités de groupes (avec qui ? A quelle fréquence ?)
- Choix des accompagnants, il peut s'agir de stagiaires, de civilistes ou de référents
- Choix d'un nouveau projet de construction et désignation du projet retenu

Exemples dans le domaine du **travail**²:

- Choix du lieu de travail
- Choix des horaires de travail (y. compris pauses)
- Choix du taux d'activité (partiel ou plein temps)
- Développement de nouveaux produits et services
- Choix de la distribution des bénéfices réalisés
- Choix des accompagnants, il peut s'agir de stagiaires, de civilistes ou de référents
- Avoir une influence sur les mandats supplémentaires acceptés par l'entreprise
- Choix de l'aménagement, des meubles, des équipements techniques
- Choix de nouvelles machines
- Choix d'une commission du personnel

² Des informations complémentaires et des recommandations sur la participation dans les entreprises d'insertion professionnelle se trouvent sur la page <https://www.aktionsplan-un-brk.ch/fr/plan-daction-cdph-11.html>

Les domaines d'application du modèle des niveaux

Comment les **institutions** peuvent-elles se servir du modèle des niveaux ?

Le modèle des niveaux

- Permet d'augmenter la transparence dans les processus de décision.
- Invite à mener un travail d'introspection : est-ce que vous limitez l'autodétermination et la participation des personnes en situation de handicap, et si oui, à quel moment et comment ?
- Permet de prendre conscience de la diversité des choix offerts et recherchés dans les aspects de la vie quotidienne.
- Permet de disposer d'un moyen global pour promouvoir une participation et une autodétermination plus transparentes.

Comment les **cadres** peuvent-ils se servir du modèle des niveaux ?

Le modèle des niveaux

- Est un outil de travail qui permet d'approfondir les notions d'autodétermination et de participation dans tous les services et de façon systématique et conséquente.
- Offre la possibilité de provoquer une prise de conscience sur le fait que l'autodétermination et la participation représentent bien plus qu'une vision dichotomique (soit l'un, soit l'autre).

Comment les **professionnels de terrain** peuvent-ils se servir du modèle des niveaux ?

Le modèle des niveaux

- Permet de prendre conscience de la marge que vous laissez en termes de participation et de coresponsabilité (sur diverses thématiques).
- Permet de disposer d'une aide au dialogue avec les personnes en situation de handicap, pour comprendre quel est le degré de participation, qui parle et qui écoute.
- Permet d'établir une meilleure compréhension, en toute transparence, des représentations et préoccupations des membres de l'équipe.

Comment les **personnes en situation de handicap** peuvent-elles se servir du modèle des niveaux ?

Le modèle des niveaux

- Permet à la personne concernée de faire comprendre clairement, par exemple dans le cadre d'un conseil des résidents, qu'elle souhaite non seulement être informée de certains enjeux, mais également être conseillée en amont de sa décision.
- Permet à la personne concernée de signaler que les procédures de participation précédemment établies sont insatisfaisantes.
- Permet à la personne concernée de signaler clairement les thématiques sur lesquelles elle souhaite recevoir de l'information, et celles pour lesquelles la participation ne l'intéresse pas.
- Permet également d'impliquer les personnes avec un handicap plus lourd, en y intégrant par exemple des pictogrammes ou en simplifiant le modèle des niveaux (3 dimensions seulement : 1. Après la décision, 2. Avant la décision, 3. Décision)

La Boussole CDPH dans la pratique: **Autodétermination participation**

Le modèle des niveaux offre un soutien pour,

- Expérimenter des choses nouvelles en exerçant son sens de la responsabilité,
- Réfléchir à ses postures et prises de décision et de les développer davantage,
- Apprendre par l'expérience et,
- Que le professionnel agisse et négocie de façon transparente et compréhensible.

Liens complémentaires

Boussole CDPH

Plan d'action – version longue

Plan d'action – version courte

Conception et rédaction par Johannes Schmuck, sur mandat des trois organisations.

Traduction à partir de l'allemand par Marina Vaucher, INSOS Genève

Révision des textes en collaboration avec Pierre Coucourde, membre du comité d'INSOS Genève

Octobre 2021